



M. D C. XXI.

194 letiere n'en dit mot. Petit estre qu'en fichant son aiguille, ou la dent, il n'en a peu retirer lvn, & y a rompu l'autre. Je croy qu' autresfois il a deteste l' Apologie pour Iean Chastel : & ie voy icy qu'il fournit matiere d'en faire vne pour ce monstre de Rauillac ; rejettant sur Dieu la cause de son parricide , pour avoir arrache son image au feu Roy , & efface au coeur de cest auorton d'enfer la crainte & reuerence envers son Prince. &c.

Quant à ce qu'alleguoit la Milletiere pour iustifier la prise d'armes de ceux de son party, apres auoir dit en son Discours , Qu'il n'auoit pour iusti- rié qui l'obligeoit à quereller le droit des Roys, sur lequel fier la prise des armes par la grace de Dieu il pouuoit dire en bonne conscience, des parti- qu'il n'auoit aucun sentimēt de flateur ny de sedi- fans de l'Af- qu'il recognoisoit la necessité perpetuelle , & la semblée de inuiolable de ses commandements , qui enioig- la Rochel- de leur rendre obeyssance , &c. Que le regne de Iesus le, Christ n'estant point de ce monde, n'abolissoit point l'au- thorité des puissances establees de Dieu pour gouerner ce monde , Il s'escrie,

LA MILLETIERE.

Quoy donc que dirons nous ? La gloire du Martyre ne laisse elle point à l'Eglise de lieu pour vne iuste & necessaire deffense ? Ou vne necessaire deffense abolira elle le Martyre ? Certainement lvn & l'autre a sa faison & sa raison. Car nostre Seigneur Iesus Christ , qui est appellé Roys des Roys & le Seigneur des Seigneurs, celuy qui juge & bataille iustement , n'exerce pas seulement la puissance de son gouernement eternel en la protection des siens , en leur fournissant par son Esprit foy & patience en la persecution , d'où il arriue que les meschans sont mesme confondus & vaincus ; mais il emploie aussi sa verge de fer pour rompre & fracasser les enemis de son Eglise , tantost en les brisant les vns

















